



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau et Nature
Unité Qualité des eaux - Trame bleue**

**CALENDRIER DE
MISE EN CHOMAGE DES BIEFS SUR LA RIVIERE ISLE**

ISLE CANALISEE

Chômage 2026

N° Biefs	BARRAGE	Dates d'ouverture des pertuis (1)	Dates de fermeture des pertuis (1)
6	Moulin de PORCHERES	28/09/2026 à partir de 08h00	05/10/2026 avant 12h00
7	Moulin de SAINT SEURIN SUR L'Isle	28/09/2026 à partir de 08h00	05/10/2026 avant 12h00
4	Moulin de LAPOUYADE	05/10/2026 à partir de 12h00	11/10/2026 avant 20h00
3	Moulin de PENOT	12/10/2026 à partir de 08h00	18/10/2026 avant 20h00
2	Moulin d'ABZAC	12/10/2026 à partir de 08h00	24/10/2026 avant 20h00
1	Moulin de LAUBARDEMONT	19/10/2026 à partir de 08h00	21/10/2026 avant 20h00

(1) Il est rappelé que ces manœuvres devront être effectuées au moyen des vannes des pertuis de décharges.

En aucun cas, les écluses ne devront être manœuvrées.

NOTA : 1) une hauteur d'eau suffisante devra être maintenue partout où les circonstances le permettent, les eaux n'étant abaissées que dans les biefs où il y aura absolue nécessité de le faire,

2) il conviendra de procéder aux abaissements des plans d'eau le plus tard possible et aux remontées aussitôt la fin des travaux,

3) en cas de nécessité tels que des dangers relatifs aux intérêts mentionnés à l'article L211-1 du code de l'environnement, le préfet pourra demander sans délai la remise en eau et la fin de la mise en chômage .

Cité administrative
2 rue Jules Ferry – BP 90
33 090 Bordeaux cedex
ddtm-milieuxaquatiques@gironde.gouv.fr
www.gironde.gouv.fr